

Saint-Raphaël, le 20 Mai 2010,

Monsieur le Président de la République,

Le 20 Mai 2010, les 123 médecins généralistes du secteur 13, regroupant les communes de FREJUS (et SAINT-AYGULF), SAINT-RAPHAEL (et AGAY), ROQUEBRUNE SUR ARGENS (et LES ISSAMBRES), PUGET SUR ARGENS, BAGNOLS EN FORET, et LES ADRETS DE L'ESTEREL, se sont réunis pour étudier le rapport de Mr RIOLI, concernant le rôle futur du Pharmacien dans notre système de santé, pour lequel notre Ministre de la santé ne cache pas son intérêt, comme en atteste son intervention à l'Assemblée Nationale du 8 Décembre 2009.

A l'unanimité, les participants ont rejeté, dans son ensemble, ce rapport qui se veut être, en priorité, une bouée de sauvetage de la pharmacie d'officine, et qui représente, à l'évidence, un transfert d'honoraires des médecins généralistes vers les pharmaciens.

Pire encore, le transfert de compétences, qui donnerait aux pharmaciens la possibilité d'exercer illégalement la médecine, en leur permettant de suivre des pathologies aussi complexes que le diabète ou l'hypertension artérielle, ou encore de prescrire des bilans sanguins. La prévention fait, depuis longtemps, partie de notre quotidien, et nous entendons continuer à l'exercer pleinement, et nous n'accepterons pas de la déléguer à d'autres professionnels qui sont loin d'avoir nos compétences et notre expérience.

Vous avez parfaitement conscience du niveau d'exaspération que notre profession atteint, puisque vous avez nommé Mme Elisabeth HUBERT pour faire un état des lieux sur le terrain ; en voici un résumé non exhaustif : non reconnaissance de notre nouveau statut de spécialiste en médecine générale depuis 3 ans, non respect du calendrier de revalorisation d'honoraires, mise à l'écart lors de la vaccination contre la grippe H1N1 avec le résultat en terme de coût et du faible nombre de vaccinés que l'on connaît, et maintenant « entretien pharmaceutique rémunéré ». Nous n'attendons pas que Mme HUBERT rende son verdict au mois d'Octobre, alors que les décrets d'application seront déjà parus.

Avant la fin du mois de Juin, en l'absence de réponse de votre part ou du Ministre de la santé, et si, d'aventure, les éléments contenus dans le rapport de Mr RIOLI servaient de base aux décrets d'application de l'article 38 de la loi HPST, la quasi-totalité des médecins du secteur 13 fermeront leur cabinet, tous ensemble, pour une durée indéterminée. Notre détermination est ferme et fera, à n'en pas douter, des émules dans la profession, à travers toute la France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

La coordination des médecins généralistes du secteur 13
Contact : Dr NADAL Olivier 117 av. Georges Clemenceau
83700 SAINT-RAPHAEL nadal.olivier@wanadoo.fr